



Grandes cultures

N°37

05/11/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille :

- Les semis sont en cours.
- Dès la levée surveiller limaces, pucerons et cicadelles.

Colza :

- **Charançon du bourgeon terminal** : le vol est maintenant généralisé à l'ensemble du territoire (hors façade atlantique). Evolution vers un risque moyen à fort pour les « petits colzas », risque faible pour les colzas bien développés et toujours vigoureux.
- **Grosses altises** : fin du risque pour la grande majorité des parcelles. **Pour les dernières parcelles à moins de 4 feuilles, le risque reste fort.**
- **Limaces** : fin du risque pour la majorité des parcelles. **Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.**

Céréales à paille

• Stades phénologiques

Les premiers semis ont débuté à la mi-octobre et se poursuivent actuellement sur le territoire. D'après notre réseau, 10 à 50 % des surfaces en céréales à paille ont été semés. Le pourcentage des surfaces emblavées étant interdépendant du type de sol, et du précédent des parcelles, il est observé une grande disparité d'avancement des semis suivant les secteurs.

Les premiers semis sont actuellement en cours de levée : les préparations de sol sont généralement bonnes avec des levées homogènes et rapides grâce à la douceur de ces derniers jours.

• Limaces

Pas de dégât signalé sur notre réseau.

Période à risque : du semis à 3-4 feuilles (BBCH 00 à 13-14).

Seuil indicatif de risque :

Avec piégeage : à partir de 20 limaces piégées par m² en une nuit (sans appât), le risque est élevé.

Sans piégeage : 20 % des feuilles attaquées.

Évaluation du risque :

L'hygrométrie actuelle est favorable aux limaces : les semis au stade levée - 1 feuille sont les plus attractifs pour les limaces et sont donc à surveiller en priorité dans les situations à risque (sols motteux, caillouteux, précédent colza...).

Le risque limace est un risque fortement lié à la parcelle et sa gestion est donc à adapter en fonction de l'historique de celle-ci et des facteurs agronomiques favorisant.

📖 Consultez la fiche « [Limaces](#) » du Guide de l'Observateur

• Pucerons vecteurs de viroses (*Rhopalosiphum padii*, *Sitobion avenae*, *Metopolophium dirrhodum*)

Quelques pucerons sont observés sur les parcelles levées (2 à 6 % des plantes avec pucerons sur le secteur d'Issigeac et de Bergerac). Actuellement, les comptages restent en deçà du seuil de risque.

Période à risque : dès la levée (BBCH 09) jusqu'à fin tallage.

Observations : pucerons à observer sur 10 plantes consécutives à 5 endroits différents de la parcelle :

- Dès la levée.
- Par beau temps, au moment où les températures sont les plus élevées. Si les observations se font dans des conditions moins favorables, bien regarder au pied du feuillage, dans les replis des feuilles pour ne pas sous-estimer le risque.
- Vérifier également la présence d'auxiliaires : une forte présence d'auxiliaires peut réduire de façon significative les populations de pucerons.

Des pièges jaunes (plaques engluées ou cuvette jaune) peuvent être également mis en place dans les parcelles, pour permettre le suivi des vols. Mais le piégeage doit absolument être couplé à des observations dans les parcelles : il n'a pas été établi de corrélation directe entre pucerons piégés et population présente dans le champ.

Seuils indicatifs de risque :

10 % des plantes avec pucerons **ou** présence de pucerons constatée pendant 10 jours consécutifs et ce quelle que soit la fréquence.



Puceron ailé

(Photo S. Désiré - Fdgdon64)

Évaluation du risque :

Les conditions climatiques à venir restent favorables aux pucerons : mettre en place une surveillance des parcelles dès la levée.

Le risque pucerons doit-être évalué à la parcelle ou dans un îlot de parcelle soumis à des mêmes conditions de cultures et d'environnement.

📖 Consultez la fiche « [Pucerons des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

📖 Consultez la fiche « [Jaunisse nanisante de l'orge](#) » du Guide de l'Observateur

Attention résistance



Au Royaume-Uni des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille de Pyréthrinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.

• **Cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs** (*Psammotettix alienus*)

Période de risque : de levée à 3 feuilles (BBCH 09 à 13).

Seuil indicatif de risque :

Par piégeage (plaque engluée jaune) : au-delà de 30 captures hebdomadaires, risque élevé.

Sans piégeage (observation directe en parcelle lors de journée chaude, ensoleillée et sans vent) : si sur 5 endroits de la parcelle au moins 5 cicadelles sont observées, le risque est élevé.

Évaluation du risque :

Réaliser des observations dès la levée de la culture.

Le secteur sud Aquitaine (Landes, Pyrénées-Atlantiques), malgré des surfaces moins importantes en céréales à paille, est plus régulièrement concerné par la présence de *Psammotettix alienus*. Actuellement, des cicadelles sont aussi visibles dans le nord de l'Aquitaine (Sud Dordogne, Lot-et-Garonne).

A surveiller, en couplant les observations avec celles des pucerons.



Psammotettix alienus
(Photo S. Désiré - Fdgdon64)

📖 Consultez la fiche « [Cicadelle des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

📖 Consultez la fiche « [Maladie des pieds chétifs](#) » du Guide de l'Observateur

• **Autre bioagresseur**

Des dégâts provoqués par des zabres sont signalés sur orge d'hiver sur le sud de la Dordogne/nord Lot-et-Garonne.

📖 Consultez la fiche « [Zabre des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

Guide céréales à paille

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#)

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est constitué de 54 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **32 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

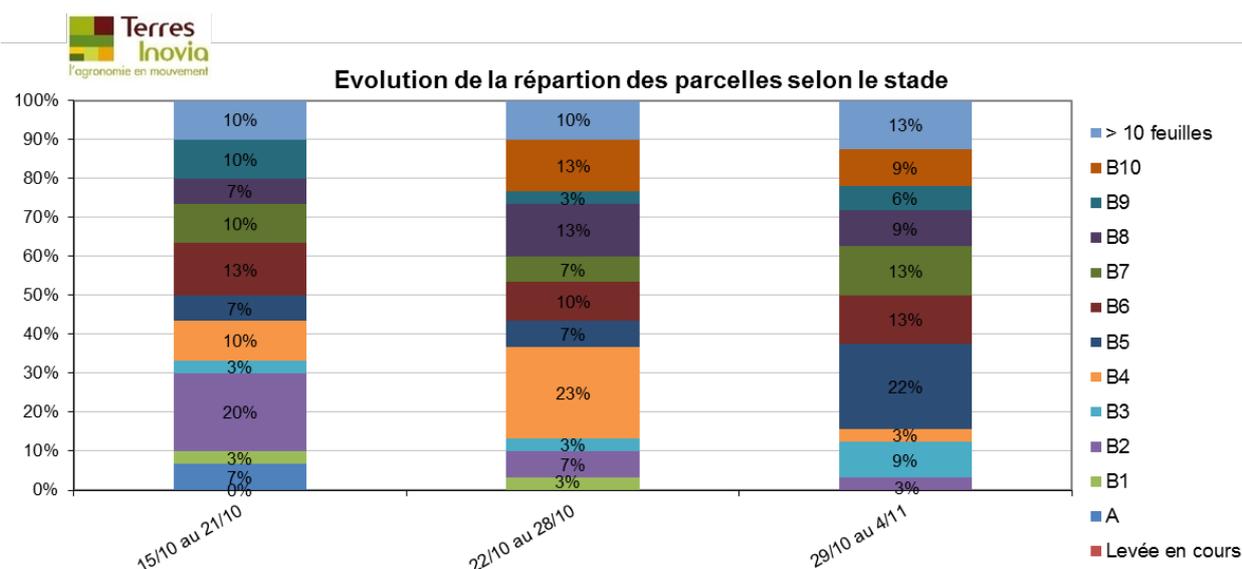


Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

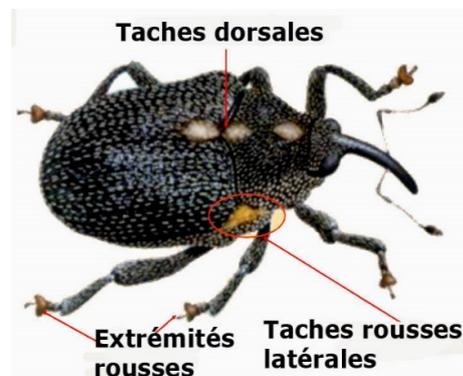
85 % des parcelles ayant atteint au moins le stade 4 feuilles, elles sont désormais en phase de croissance active. 25 % des parcelles du réseau les plus avancées sont au moins à 10 feuilles, tandis que les toutes dernières parcelles, en cours de levée autour du 10 octobre sont à 1-2 feuilles.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Charançons du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Les captures réalisées depuis la fin de la semaine dernière continuent de s'intensifier. Les insectes sont capturés sur 30 des 32 parcelles observées, avec des captures significatives (plus de 5 insectes dans la cuvette) dans la majorité des cas. Il est probable que ces captures marquent le pic du vol. Le vol devrait néanmoins se poursuivre dans les prochains jours. L'ensemble du territoire enregistre ces captures, à l'exception de la façade atlantique historiquement moins concernée.



Critères d'identification visuelle du charançon du bourgeon terminal (photo Terres Inovia).

Période à risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1^{ères} captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

Évaluation du risque :

Evolution vers un risque moyen à fort pour les « petits colzas », risque faible pour les colzas bien développés et toujours vigoureux.

L'ensemble des parcelles des territoires concernés par le vol de CBT (cf. carte ci-dessous + captures hors réseau BSV sur le sud 24) sont désormais en phase de risque. Il est important de prendre en compte l'état du colza, dans l'évaluation du risque (**Cf. Annexe**).

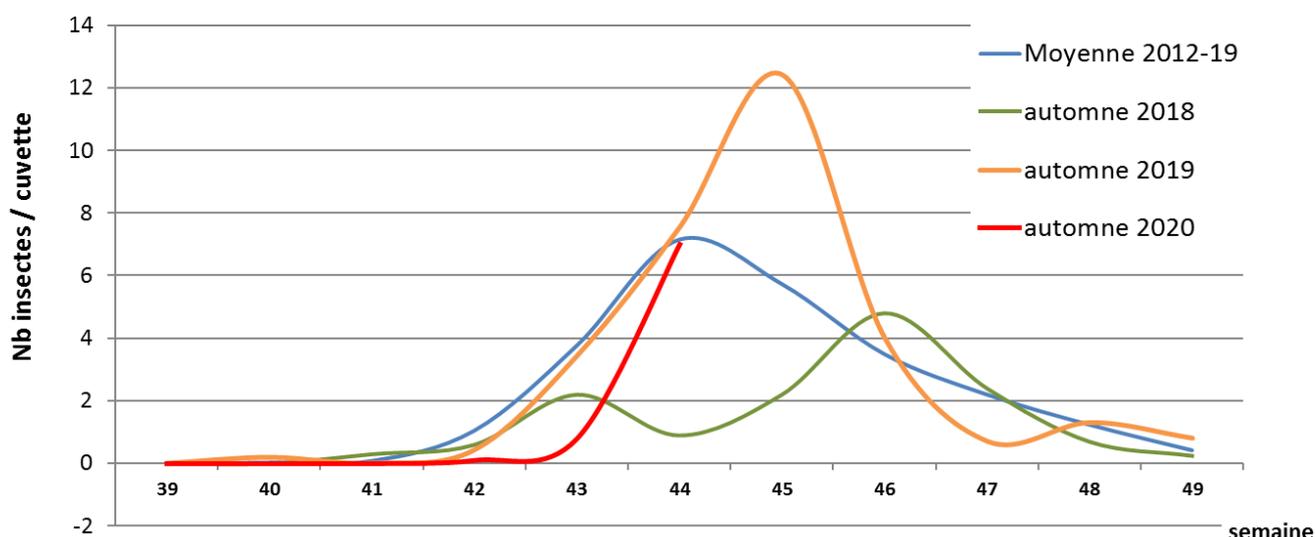
Sur les secteurs où le CBT est capturé depuis la semaine dernière : Risque moyen à fort depuis le début de semaine pour les parcelles à moins de 800 g de biomasse/m² et/ou marquant déjà une fin d'azote.

Sur les secteurs où le CBT est capturé depuis cette semaine : risque moyen à fort à partir de la fin de la semaine pour les parcelles à moins de 800 g de biomasse/m² et/ou marquant déjà une fin d'azote.

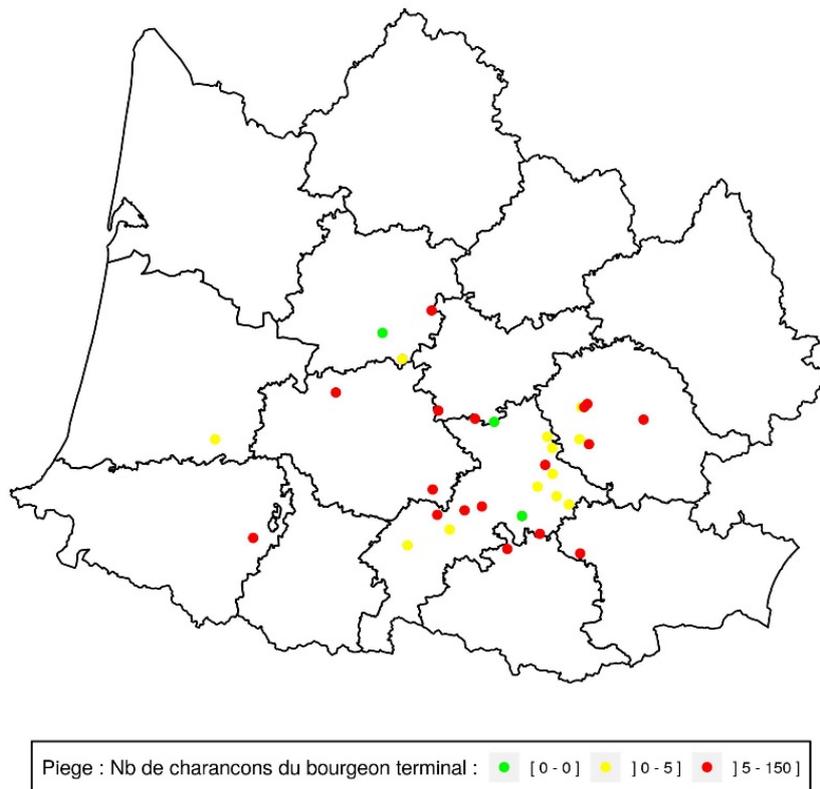
Risque faible pour les parcelles vigoureuses, supérieures à 800 g/m² et toujours bien vertes.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2020-10-28 au 2020-11-04



Cartographie des captures de CBT enregistrées du 28-10-2020 au 04-11-2020

- **Grosses altises ou altises d'hiver (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Les adultes de grosses altises sont toujours présents sur la totalité des 23 parcelles qui ont fait l'objet d'un relevé concernant ce ravageur.

Les dégâts n'évoluent pas par rapport à la semaine dernière avec toujours 100% de pieds touchés et 17 % de surface foliaire détruite sur les parcelles observées.

L'activité du ravageur semble toutefois décroître.

Seules les dernières parcelles à moins de 4 feuilles doivent faire l'objet d'un suivi toujours rigoureux.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire détruite pour les parcelles levées après le 1^{er} octobre.

Évaluation du risque :

Risque toujours fort sur les parcelles à moins de 4 feuilles.

Seules les dernières parcelles, comprises entre 2 et 3 feuilles restent à un niveau de risque fort et nécessitent un suivi rigoureux. Maintenir la surveillance jusqu'à 4 feuilles.



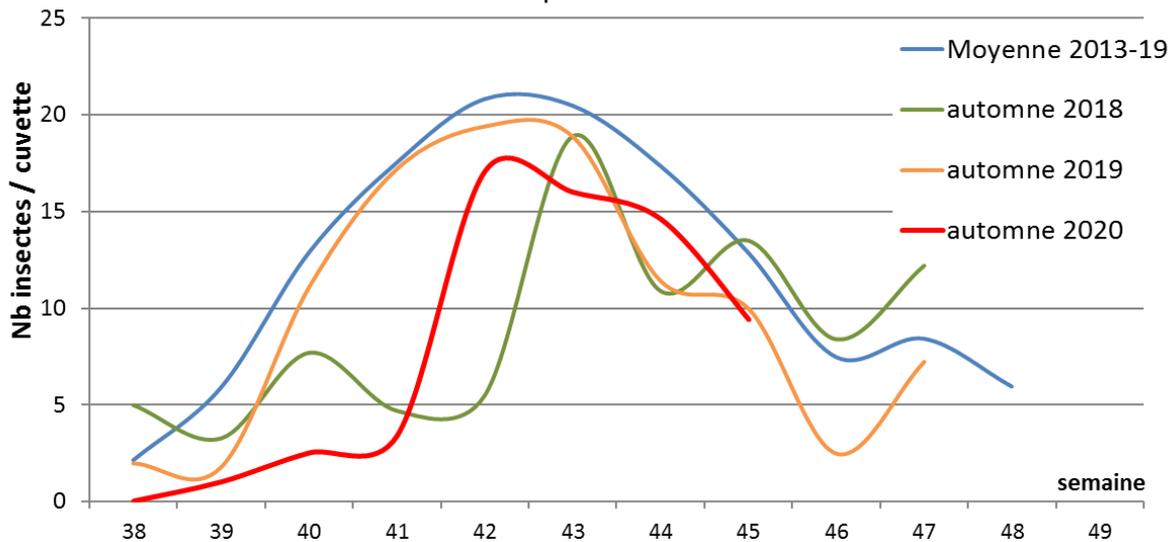
Cuvette jaune en situation
(Photo Terres Inovia)



Grosse altise sur colza
(Photo Terres Inovia).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



• Limaces (*Deroceras agreste*)

5 parcelles signalent cette semaine des attaques de limaces sur des parcelles comprises entre 3 et 8 feuilles. Ces attaques sont enregistrées sur le Tarn et la Haute Garonne. Des destructions totales sont constatées sur certaines zones de parcelles parmi celles à moins de 4 feuilles.

Les attaques constatées sur les parcelles les plus développées sont très visuelles, sans toutefois impacter le colza.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque :

Risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La surveillance des parcelles doit se poursuivre encore, en particulier sur celles à moins de 4 feuilles.

• Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

Aucune parcelle ne déclare la présence de pucerons verts cette semaine (idem semaine dernière).

Le puceron vert est un vecteur de viroses, auxquelles le colza est particulièrement sensible jusqu'à 6 feuilles. Au-delà, la sensibilité diminue.

Il est nécessaire de bien observer le cœur de la plante ainsi que la face inférieure des feuilles.

Période à risque : le colza est exposé de façon importante au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles), la sensibilité diminue ensuite.

Seuil indicatif de risque : 20 % de pieds de colza porteurs de pucerons.



Colonie de pucerons verts
(Photo Terres Inovia)

Évaluation du risque :

Risque faible. Une observation fine du ravageur est indispensable.

Annexe 1 : EVALUATION DU RISQUE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL ET LARVES DE GROSSES ALTISES

La nuisibilité des larves d'altises et de charançons du bourgeon terminal est dépendante de 1) la pression en larves mais également de 2) la dynamique de croissance du colza. La règle de décision présentée ici s'appuie donc sur ces deux volets.
L'observation au champ au moment de la prise de décision est capitale pour estimer au mieux le risque.

ETAPE 1 : Evaluation du risque agronomique

Pour évaluer le risque agronomique, 3 éléments sont à prendre en compte :

- ✓ Le colza présente-t-il une biomasse suffisante au moment de la prise de décision ? -> **Note RA1**
- ✓ Sa dynamique de croissance au cours de l'automne est-elle continue ou non ? -> **Note RA2**
- ✓ L'arrêt de croissance hivernale risque-t-il d'être long ? -> **Note RA3**

Risque agronomique = RA1 + RA2 + RA3

RA1 : Le colza présente-t-il une biomasse suffisante au moment de la prise de décision ?

Evaluation en cours de campagne (observations au moment de la prise de décision)	Risque (RA1)
Biomasse mi-octobre < 600 g/m ² et < 20 g / plante Biomasse fin novembre < 1kg/m ² et < 30 g /plante	Fort (Note =4)
600 g/m ² (ou 20g /plante) < Biomasse mi-octobre < 800 g/m ² (ou 25 g/plante) 1 kg (ou 30 g/plante) < Biomasse fin novembre < 1.5 kg (ou 45 g/plante)	Moyen (Note =2)
Biomasse mi-octobre > 800 g/m ² et >25 g/plante Biomasse fin novembre > 1.5 kg/m ² et > 45 g/ plante	Faible (Note =0)

A compléter :

Note RA1 de la parcelle = -----

RA2 : La croissance du colza au cours de l'automne sera-t-elle continue ou non ?

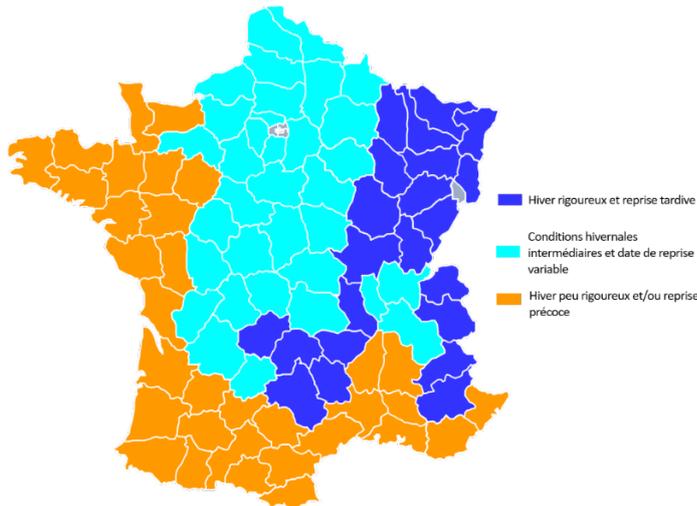
Evaluation en cours de campagne (observations au moment de la prise de décision)	Risque (RA2)
Rougeoiements des colzas au moment de la prise de décisions OU Colzas bien verts mais contexte défavorable à la croissance* et pivots courts et/ou coudés	Fort (Note =4)
Colzas bien verts au moment de la prise de décision et contexte favorable à la croissance* mais pivots courts et/ou coudés OU Colzas bien verts au moment de la prise de décision et pivots longs et droits mais contexte défavorable à la croissance*	Moyen (Note =2)
Colzas bien verts au moment de la prise de décision et contexte favorable à a croissance* à venir et pivots longs et droits	Faible (Note =0)

* Exemple d'éléments à prendre en compte pour estimer si le contexte est favorable à la croissance continue du colza au cours de l'automne : type de sol (profond ou superficiel), précédent favorable à la croissance, disponibilité en NP, association avec une légumineuse gélive bien développée...

A compléter :

Note RA2 de la parcelle = -----

RA3 : L'arrêt de croissance hivernale du colza risque-t-il d'être long ?



Zone géographique	Risque (RA3)
Hiver rigoureux et reprise tardive Date de reprise historique à partir de fin février	Fort (Note =2)
Conditions hivernales intermédiaires et date de reprise variable Date de reprise historique courant février	Moyen (Note =1)
Hiver peu rigoureux et/ou reprise précoce Date de reprise historique début février	Faible (Note =0)

A compléter :

Note RA3 de la parcelle = -----

EVALUATION DU RISQUE AGRONOMIQUE GLOBAL

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



0 <= Risque agronomique <= 2 -> Risque agronomique faible
3 <= Risque agronomique <= 5 -> Risque agronomique moyen
6 <= Risque agronomique <= 10 -> Risque agronomique fort

A compléter :

Risque agronomique = RA1 + RA2 + RA3 = ----- + ----- + ----- = ----- = Risque fort / moyen / faible

ETAPE 2 : Evaluation de la pression insecte.

Risque pression larves d'altises d'hiver

Evaluation en court de campagne (observations au moment de la prise de décision)	Risque pression insectes
> 5 larves par plante	Fort
Entre 5 et 2-3 larves par plante	Moyen
< 2-3 larves par plante	Faible

A compléter :

Risque pression insecte de la parcelle =
 fort / moyen / faible

Risque historique du charançon du bourgeon terminal



Les informations de la carte sont faites à dire d'expert à une échelle départementale. Cependant, des variations au sein de chaque département peuvent exister et sont à prendre en compte.

Evaluation a priori	Risque historique
Nuisibilité historique forte Nuisibilité fréquente à très fréquente de ce ravageur en l'absence de traitement	Fort
Nuisibilité historique faible à moyenne : Nuisibilité rare à moyennement fréquente en l'absence de traitement	Faible à moyen

A compléter :

Risque historique = fort / faible à moyen

Risque global larves d'altises d'hiver

Risque agronomique	Risque pression larves d'altises	Risque global - décision
Fort	Fort : > 5 larves /plantes	Fort = traitement
Moyen	Fort : > 5 larves /plantes	Fort = traitement
Faible	Fort : > 5 larves /plantes	Moyen = traitement
Fort	Moyen : entre 2-3 larves et 5 larves par plante	Fort = traitement
Moyen	Moyen : entre 2-3 larves et 5 larves par plante	Moyen = traitement
Faible	Moyen : entre 2-3 larves et 5 larves par plante	Faible = impasse et surveillance
Fort	Faible : < 2-3 larves /plante	Faible = impasse et surveillance
Moyen	Faible : < 2-3 larves /plante	Faible = impasse et surveillance
Faible	Faible : < 2-3 larves /plante	Faible = impasse et surveillance

Risque global charançon du bourgeon terminal

Risque agronomique	Risque historique charançon	Risque global et décision
Fort	Fort	Risque fort Traitement recommandé SI captures BSV ou cuvettes
Moyen	Fort	Risque fort Traitement recommandé SI captures BSV ou cuvettes
Faible	Fort	Risque moyen Traitement recommandé SI captures BSV ou cuvettes
Fort	Faible à moyen	Risque moyen Traitement recommandé SI captures BSV ou cuvettes
Moyen	Faible à moyen	Risque moyen Traitement recommandé SI captures BSV ou cuvettes
Faible	Faible à moyen	Risque faible Impasse même si présence d'insectes dans les cuvettes

A compléter pour la parcelle :

Risque agronomique	Risque pression altises	Risque global
<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> moyen / <input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> moyen / <input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> moyen / <input type="checkbox"/> faible

A compléter pour la parcelle :

Risque agronomique	Risque historique charançon	Risque global et décision
<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> moyen / <input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> faible à moyen	<input type="checkbox"/> fort / <input type="checkbox"/> moyen / <input type="checkbox"/> faible

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "